

SYNDICAT CFTC - DOUANES

2, rue Neuve Saint – Pierre - Bureau 635

75181 PARIS Cedex 04

☎ : 01 53 17 86 44 - 📠 : 01 53 17 86 46

E-mail : cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Juin 2012

« Canada Dry »

Un **contrat** se définit comme une convention formelle ou informelle, passée entre deux parties ou davantage, ayant pour objet l'établissement d'obligations à la charge ou au bénéfice de chacune de ces parties.

Le C.P.P. est un contrat, comme son nom l'indique, Contrat Pluriannuel de Performance, mais si un contrat classique entraîne des obligations en contrepartie d'un avantage, le C.P.P. en a oublié la contrepartie.

La bonne gestion voudrait que l'on conditionne l'allocation de moyens supplémentaires (humains ou/et matériels) en contrepartie, par exemple, d'un accroissement des résultats.

La performance est toute différente : elle fixe d'abord les objectifs en termes de résultats, puis évite soigneusement de discuter des moyens devant permettre l'atteinte des objectifs. **Et pour cause : non seulement il n'est pas question de les accroître, mais il est sous-entendu qu'ils iront en diminuant.**

Difficile dans ces conditions de mobiliser les personnels sur ce type de contrat qui n'en a que le nom.



Qu'à cela ne tienne, il suffit de susciter l'adhésion. Par une information complète sur ALADIN, c'est bien normal, puis par des réunions d'informations. Sauf que le risque est que l'assistance soit clairsemée. Surtout en ce moment où l'application d'un jour de carence aux indispositions passagères contredit manifestement l'engagement n°4 du C.P.P. qui définit la douane comme « ***une administration en mouvement et à l'écoute de ses personnels*** ».

Il ne reste plus qu'à forcer un peu la main, rendre la participation à ces réunions d'information obligatoire, se montrer légèrement menaçant en assimilant toute absence à un manquement à l'obligation de service, punissable d'une sanction disciplinaire, et le tour est joué.

Personne ne pourra ignorer le C.P.P. Mais personne ne l'ignorait. Il restera un projet collectif mobilisant l'ensemble de la collectivité douanière, uniquement sur le papier. Comme son appellation de « contrat ». Théorique. « Canada Dry ».

CFTC-Douanes : sur un autre ton.